

**EXPOSANT**

Nom (raison sociale) de l'Exposant .....  
 Adresse .....  
 Téléphone..... Mob ..... Fax .....  
 E-mail ..... Site Web .....  
 R-C N° ..... M-F N° ..... A-IMP N°.....  
 Votre Secteur d'activité : .....

**RÉSERVATION DE STAND**

**ESPACE ÉQUIPÉ** (à partir de 12m<sup>2</sup>) **16 000 DA x ..... m<sup>2</sup> =**  *Prix HT*  
 Cloisons de séparation / Moquette / 1 table + 3 chaises + 1 corbeille / 1 Bandeau de signalisation / 1 rail de 3 spots / 1 prise électrique  
 \* A partir de 21 m<sup>2</sup> : 1 table + 3 chaises + 1 rail de 3 spots (en plus)

**ESPACE NU** (à partir de 18m<sup>2</sup>) **13 500 DA x ..... m<sup>2</sup> =**  *Prix HT*  
 Espace mis à disposition uniquement (Sans séparation, sans moquette, sans spots, sans électricité) Votre décorateur sera chargé d'aménager cet espace.

**SUPPLÉMENTS POUR FAÇADE: (Pour Surface inférieure à 48m<sup>2</sup>) « Selon la Disponibilité »**

2 Façades sur 2 allées (**20000 DA**)  3 Façades sur 3 allées (**40000 DA**)  Ilot (min. 36 m<sup>2</sup>) (**60000 DA**)  *Prix HT*

**SALON VIRTUEL**

Stand Virtuel dans la Plate-Forme Numérique ( Présenter votre Stand avec :  
 Bandeau, Logo, Affiche Publicitaire, Produits ,Vidéo, Zone de Brochures, Zone  
 de Tchat Audio et Vidéo, ainsi Votre nom au Pavillon de l'exposition selon le Profil ). **OBLIGATOIRE**  **25 000 DA** *Prix HT*

**DROIT D'INSCRIPTIONS (OBLIGATOIRE)**

Frais d'enregistrement et d'administration **OBLIGATOIRE**  **10 000 DA** *Prix HT*

**PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE OFFICIEL**

**Page complète:** 42 000 DA  42 000 DA x.... page(s)  *Prix HT*  
 **Demi-Page:** 25 000 DA  ¼ Page: 15 000 DA

**MONTANT H.T**  **+ T.V.A 19 %**

**COÛT TOTAL (TOUTES TAXES COMPRISES) T.T.C**

**PROCEDURE DE REGLEMENT & ECHEANCIER**

50% à la commande. Solde; 60 jours avant l'ouverture du salon. Aucun stand ne pourra être livré sans règlement de la somme due.

**COORDONNEES BANCAIRES : A l'ordre de: « SARL CGCOM EVENT »**

BANQUE	IBAN	SWIFT
SGA, Bir El Djir, Oran -Algérie	DZ58 0002 1001 1011 3003 0776 83	SOGEDZAL

**NOTE:**  
 Pour plus d'articles relatifs à l'exposition (Mobilier, accessoires ...) ; une fiche annexe sera mise à votre disposition à la demande de l'exposant.

**Ce document est un contrat engageant la responsabilité du signataire.** Nous confirmons notre participation à cet événement et confirmons avoir accepté les «Règles & Réglementations». La signature de ce contrat impliquera l'acceptation du participant à payer l'ensemble des charges dues à CGCOM EVENT et le règlement des factures y afférentes. Le participant reconnaît à l'avance que CGCOM EVENT, ayant engagé des dépenses liées à sa demande contractuelle, et reste redevable de la totalité des montants du présent bon de commande et qui resteront impayés. S'il s'agit de Co-exposant et qu'il a été mentionné sur la demande de location stand partagé.

CACHET ET SIGNATURE AUTORISÉE : \_\_\_\_\_ NOM / Prénom : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



**A retourner à: SARL CGCOM EVENT**  
 Tel / Fax: +213 41 745 563  
 Mob: +213.560.188.626/ +213.560.187.651  
 E-mail: info@agropack-expo.com

1- Les exposants qui remplissent cette demande doivent se conformer aux termes et conditions énumérés ci-dessous. Tout changement doit être écrit et signé par le responsable CGCOM EVENT dûment autorisé. CGCOM EVENT, l'organisateur peut modifier les termes et conditions qui peuvent varier sous réserve de l'accord des deux parties.

2- Les exposants ne peuvent accéder au centre des expositions et la plateforme virtuelle qu'une fois le paiement intégral reçu.

3- Seul l'exposant peut utiliser l'espace payé et il ne peut le sous-louer.

4- Les exposants sont tenus de se conformer au règlement intérieur du parc des expositions et aux obligations contractuelles algériennes.

5- L'exposant ne peut ni faire obstacle à la vue de l'exposant voisin ni opérer d'une manière non objective envers les autres exposants. Tout éclairage dans l'exposition doit être arrangé et doit fonctionner de manière non gênante pour les exposants voisins. Phonographes, radios ou autres dérivés de sons, opérant d'une manière offensive sont interdits.

6- toutes les démarches promotionnelles inhabituelles doivent être approuvées à l'avance par l'organisateur.

7- Les horaires d'ouverture sont contrôlés par l'organisateur. L'entrée dédiée aux professionnels sera autorisée par des tickets ou badges non transférables, ou par le biais de leurs enregistrements à l'entrée de l'exposition.

8- Aucun exposant n'est autorisé à arrêter son exposition sur son stand avant la fin officielle de cette dernière, et l'exposant doit avoir un représentant agréé présent dans l'exposition (physique ou virtuelle) pendant la période d'exposition et durant l'installation et le démontage de son stand.

9- Le comité d'exposition, sponsors, CGCOM EVENT, leurs employés ou leurs agents, ne sont responsables d'aucune perte, vol ou dommage causés par un incendie ou accident de quelque nature à toute personne ou article soumis à exposition. Des gardiens auront le devoir de veiller jour et nuit, tout en prenant les précautions nécessaires contre les pertes, indique expressément ci-dessus que l'organisateur n'est pas responsable et ne garantit aucun des dommages. Les exposants sont tenus d'assurer adéquatement leurs produits, les autres équipements pour lesquels ils sont responsables ainsi que leurs effets personnels.

10- L'accès à la plateforme et Les positions finales des stands virtuels des exposants seront disponibles et communiqués 30 jours avant la date du salon.

11- La vente est strictement interdite au sein du centre des expositions.

12- L'éditeur du catalogue et l'organisateur CGCOM EVENT ne sont pas responsables de toute erreur ou omission sur la conception (BAT validé) réalisée et transmise par le publicitaire ou l'exposant.

13- Une fois le Bon de Commande reçu, celui-ci engagera le signataire au paiement intégral de la Commande à CGCOM EVENT. À ce stade, le contrat ne peut être annulé et aucun remboursement ne peut être effectué.

14- L'organisateur CGCOM EVENT, les sponsors, ainsi que leurs agents ou employés, ne sont pas responsables des pertes, dommages ou retard résultant de certaines forces majeures qui peuvent rendre impossible ou empêcher l'organisateur de tenir l'exposition ou conférence à la date et à la place prévue, et d'une façon générale CGCOM EVENT se réserve le droit à tout moment de changer la date d'exposition par une autre date. En outre, CGCOM EVENT ne sera responsable des conflits ou malentendus survenant avec le pays hôte et pouvant affecter les exposants, agents ou autres organes concernant un des aspects de l'exposition. Le dit exposant reconnaît que CGCOM EVENT a encouru des engagements. Aussi, il doit renoncer à toute réclamation pour dommages ou compensations. Les sommes payées à CGCOM EVENT en relation avec l'exposition resteront les comptes de CGCOM EVENT, afin de planifier et réorganiser l'exposition pour une date ultérieure.

15 L'organisateur, les sponsors et leurs agents ou leurs employés ne sont responsables d'aucune perte, aucun dommage ou retard encourus concernant l'expédition et les frais engagés qui s'y rattachent (transport, manutention et réexpédition) à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie. L'exposant prendra toutes les dispositions adéquates concernant ses expéditions et en sera seul responsable.

16- L'exposant doit prendre les dispositions adéquates en tenant compte de toutes les mesures nécessaires, y compris le matériel, le transport et le montage et le démontage des stands. Le comité d'organisation ne peut être tenu responsable des pertes dues à des retards de supervision ou en Algérie qui sont causés par d'autres.

17-CGCOM EVENT n'est pas responsable des pertes qui sont dues à l'annulation, l'abandon, le report de l'exposition ou de la conférence pour des causes indépendantes de sa volonté. La non responsabilité s'applique aussi pour le cas de la réduction de l'espace, au cas où une partie de l'exposition est diminuée.

18-Il est du devoir de l'exposant de s'assurer que tous les arrangements de voyage sont faits longtemps à l'avance, y compris les visas, les documents de voyage et l'hébergement. Le comité d'organisation fera de son mieux pour faciliter ces services en informant les ambassades concernées de l'événement.

19-CGCOM EVENT s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que l'utilisateur ait accès à la plateforme à tout moment. Cependant, il ne peut être tenu responsable de l'indisponibilité de la plateforme en cas de problèmes majeurs.

20-CGCOM EVENT met tout en œuvre pour fournir aux utilisateurs des informations et outils disponibles et vérifiés, mais ne saurait être tenu pour responsable d'une erreur, d'une absence de disponibilité des informations et / ou de la présence d'un virus.

21-L'utilisateur reconnaît utiliser les informations et outils disponibles sur la plateforme sous sa responsabilité exclusive.

22-Les liens vers des sites tiers n'engagent pas la responsabilité de la société CGCOM EVENT, quant à leurs conditions d'accès et leur contenu.

23- L'exposant accepte cet accord avec ses termes et conditions qui ne peuvent être modifiés verbalement.

24- Cet accord sera appliqué conformément à la réglementation commerciale algérienne. Tout litige concernant l'application ou l'interprétation de cet accord sera soumis au tribunal d'Oran.